

AMBASSADE DE FRANCE AU BANGLADESH SERVICE ECONOMIQUE

Le Chef du Service Economique

Juillet 2018

Note rédigée par : François PETIT, Angélique DESSIMOULIE

UN BUDGET A NOUVEAU TRES AMBITIEUX

(Juillet 2018- Juin 2019)

Adopté par le Parlement début juillet, le projet de budget se fonde sur une prévision de croissance de 7,8 % et anticipe un déficit budgétaire de 12,5 Mds €, soit 4,9% du PIB. Approuvé à la veille d'élections législatives, ce budget privilégie les dépenses « hors développement », notamment celles visant à privilégier le filet de protection sociale. Ces dépenses augmentent en effet de 33,6% contre 9,65% l'année précédente. Dans le même temps celles en capital et développement ne progresseront que de 16,9%, contre 35,8% en 2017-2018.

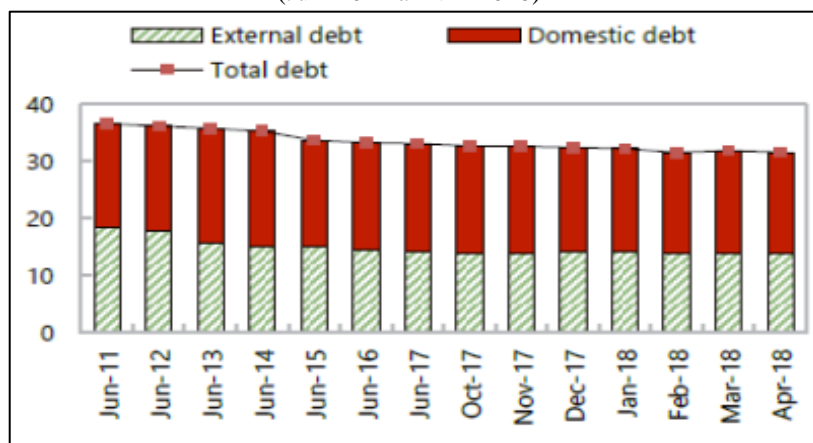
1/ STABILITE DU DEFICIT BUDGETAIRE ET REcul DE LA DETTE PUBLIQUE

Le projet de budget se fonde sur une hypothèse de croissance du PIB de 7,8% largement supérieure à toutes les prévisions, notamment celles de la Banque Mondiale et du FMI qui pronostiquent respectivement 6,7% et 7%.

Bien qu'en progression (12,5 contre 11,2 Mds €), le déficit budgétaire ne représenterait plus que 4,9% du PIB, (5% en 2018-19). Les dépenses s'élèveraient à 46,5 Mds € (+25% en g.a.) et les recettes nettes à 33,9 Mds € (+30,8% en g.a.). Fin avril 2018, la dette publique, en baisse régulière, était estimée à 31,6% du PIB.

DETTE PUBLIQUE DU BANGLADESH

(Juin 2011 à Avril 2018)



Source : FMI, 2018

2/ RENFORCEMENT DE LA PRESSION FISCALE POUR FINANCER DES BESOINS EN BAISSÉ SENSIBLE

Ce budget anticipe une augmentation très ambitieuse (31,9%) des recettes fiscales qui comptent pour 90% des ressources budgétaires du pays.

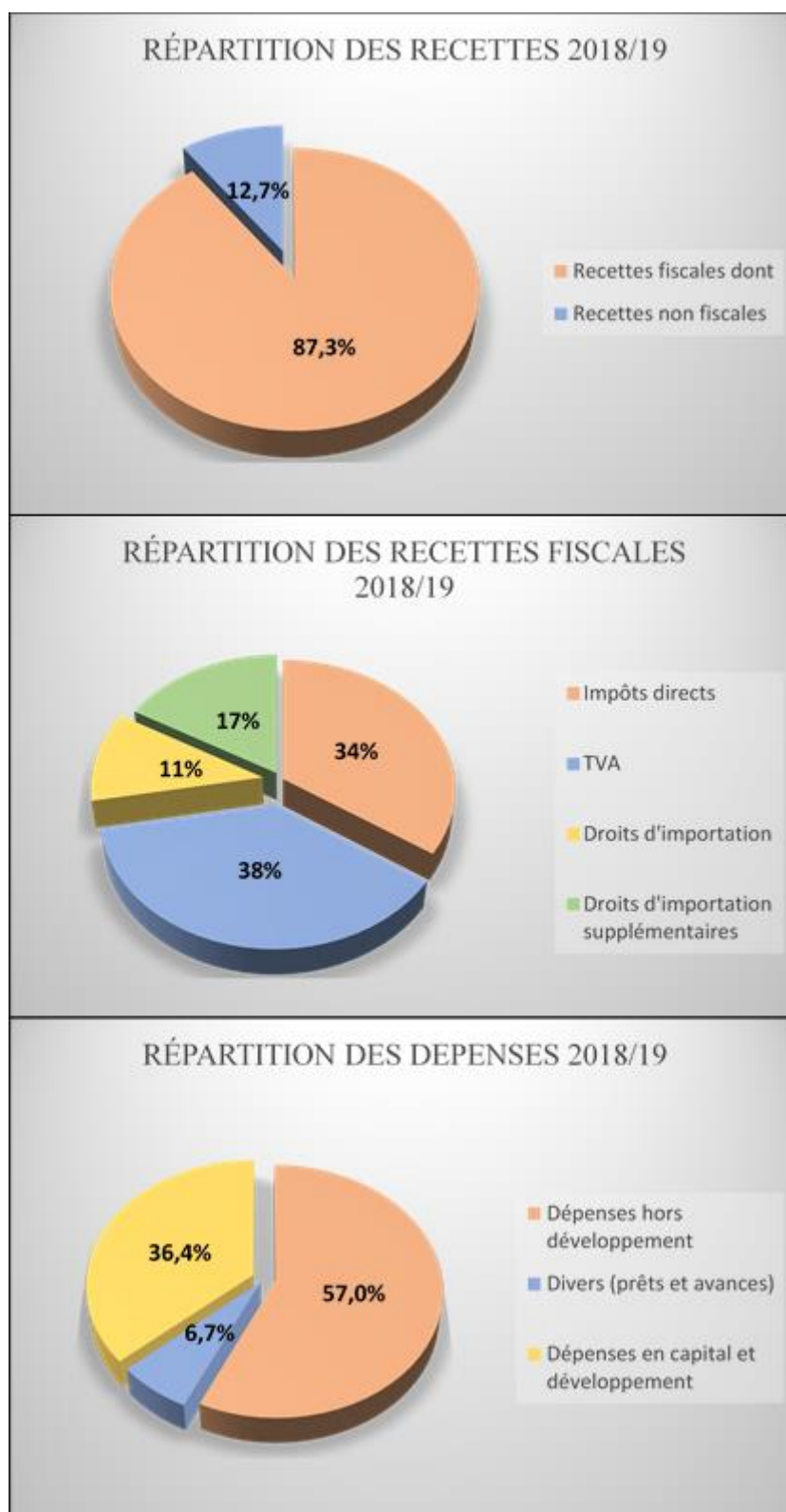
Les objectifs seront cependant tout aussi difficiles à atteindre que l'année précédente. Ils avaient en effet été revus très significativement à la baisse dans le budget intermédiaire 2017-18. Selon l'hypothèse retenue pour ce budget, 65,2% des revenus fiscaux seraient alimentés par le produit d'impôts indirects dont 57,5% pour la seule TVA. La part de l'impôt sur le revenu serait de 29,7%.

Représentant 18,3% du PIB, les dépenses sont en progression de 25% à 46,5 Mds €. Avec 54,2% du total, les dépenses hors programme de développement (+33,6%) sont majoritaires, celles affectées au Programme Annuel de développement (PAD) n'en représentant que 37,2%. Les priorités sectorielles du PAD sont les suivantes : transports, développement rural, énergie, éducation et santé.

François PETIT
Conseiller Economique

ANNEXES

I - REPARTITION DES DEPENSES ET DES RECETTES



Source : Ministry of Finance

II - DECOMPOSITION DU BUDGET 2017-18

	Année Fiscale Juillet-Juin (Mds €)		Variation 2018-19 / 2017-18 (%)
	2018-19	2017-18	
Total des recettes	33,9	25,9	30,8%
1/ Recettes fiscales	30,6	23,2	31,9%
<i>Impôts directs</i>	10,1	7,8	29,5%
<i>TVA</i>	11,1	8,3	33,7%
<i>Droits de Douane</i>	3,3	2,7	22,6%
<i>Droits de Douane supplémentaires</i>	4,9	3,5	40,5%
2/ Recettes non fiscales	3,3	2,7	22,4%
Total des dépenses	46,5	37,1	25,3%
1/ Dépenses hors développement	28,2	21,1	33,6%
2/ Prêts et avances	3,3	2,4	38,6%
3/ Dépenses en capital et développement	18,0	15,4	16,9%
dont Aide au Développement	17,3	14,8	16,9%
Déficit	-12,5	-11,2	11,6%